



BUREAU DÉLIBÉRATIF

Séance du 15 novembre 2024
Procès-verbal

L'an deux mille vingt quatre, le quinze novembre, à 09 Heures 00, à Montreuil le Gast (pôle communautaire - 1, la Metairie), le Bureau délibératif régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Madame Isabelle LAVASTRE, 1ère vice-présidente de la Communauté de Communes Val d'Ille – Aubigné.**

Présents :

<u>Gahard</u>	LAVASTRE Isabelle	1ère vice -présidente
<u>Feins</u>	FOUGLE Alain	3ème vice-président
<u>Langouet</u>	DUBOIS Jean-Luc	4ème vice-président
<u>Montreuil-le-Gast</u>	HENRY Lionel	5ème vice-président
<u>Saint-Aubin-d'Aubigné</u>	RICHARD Jacques	6ème vice-président
<u>Guipel</u>	JOUCAN Isabelle	7ème vice-présidente
<u>Mouazé</u>	BOUGEOT Frédéric	9ème vice-président
<u>Montreuil-sur-Ille</u>	EON-MARCHIX Ginette	10ème vice-présidente
<u>Vieux-Vy-sur-Couesnon</u>	DEWASMES Pascal	11ème vice-président
<u>Saint-Symphorien</u>	DESMIDT Yves	Conseiller délégué
<u>Saint-Gondran</u>	LARIVIERE-GILLET Yannick	Conseiller délégué

Absents :

<u>Melesse</u>	JAOUEN Claude donne pouvoir à Mme LAVASTRE Isabelle	Président
<u>La Mezière</u>	GORIAUX Pascal	2ème vice-président
<u>Montreuil-sur-Ille</u>	TAILLARD Yvon	Conseiller délégué
<u>Saint-Medard-sur-Ille</u>	BOURNONVILLE Noël	8ème vice-président
<u>Sens de Bretagne</u>	MOREL Gérard	Conseiller délégué
<u>Vignoc</u>	HOUITTE Daniel donne pouvoir à M. DESMIDT Yves	Conseiller délégué

Secrétaire de séance : Monsieur DUBOIS Jean-Luc

Objet

Technique

Marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un local hébergeant l'épicerie solidaire et les restos du cœur - Attribution

Dans le cadre de la construction future d'un bâtiment dédié aux restos du cœur et à l'épicerie solidaire à Melesse dont l'enveloppe financière de travaux est estimée à 721 000 € HT (valeur M.O. - avril 2024), une consultation selon une procédure adaptée ouverte de maîtrise d'œuvre a été lancée du 16 Septembre 2024 au 16 Octobre 2024 à 12h00.

16 offres complètes ont été remises dans les délais.

L'analyse de l'offre se base sur les critères pondérés ci-dessous énoncés :

-Prix : 50%

-Valeur technique de l'offre : 50%

Une Prestation Supplémentaire Éventuelle a été demandée pour les missions suivantes :

- EXE partielle (lots structure, charpente, fluides)

- QUANT : Quantitatif

Pour rappel, le budget estimé pour cette mission est de 96 000€ HT incluant la mission OPC (Ordonnancement, Pilotage et Coordination).

L'offre qui se classe en tête de l'analyse est celle du cabinet Prefigures avec une note de 88,5/100 pour un montant de 60 038,00€ HT sur l'offre de base et une note de 90,3/100 pour un montant de 65 168,00€ HT avec les PSE.

Un contrôle de référence a été réalisé.

Il est conseillé de retenir la PSE, qui permettra des études plus abouties et un dossier de consultation des entreprises clarifié sur les éléments techniques et les quantités.

Monsieur le Président propose d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre avec les PSE à l'entreprise Prefigures présentant l'offre la mieux disante pour un montant de 65 168 € HT (mission de base + EXE partielle + QUANT) et sollicite l'autorisation de le signer et de le faire exécuter.

Débat :

Monsieur Pascal DEWASMES présente l'analyse des offres.

Madame Isabelle LAVASTRE demande ou est situé le cabinet.

Monsieur Pascal DEWASMES répond qu'il est basé dans la ville de Rennes.

Madame Isabelle LAVASTRE demande à combien s'élève le montant total des travaux.

Monsieur Pascal DEWASMES indique que le montant s'élève à 700 000 € HT.

Madame Isabelle JOUCAN demande s'il s'agit d'une offre ferme. Si l'offre n'est pas basée sur un taux.

Monsieur Maxime KÖHLER (DGS) indique que l'offre est basée sur un taux mais le forfait devient définitif à la phase APD.

Monsieur Jean-Luc DUBOIS demande s'il y a un indice de révision, car il estime que cela peut être un facteur de mauvaise surprise.

Monsieur Maxime KÖHLER (DGS) ne pense pas.

Madame Isabelle LAVASTRE s'interroge sur la surface.

Monsieur Maxime KÖHLER (DGS) répond qu'il y a environ 200 à 250 m² : 70 m² d'épicerie solidaire, 120 m² de surface mutualisée et une surface pour les restos du cœur.

Madame Isabelle LAVASTRE demande quelle est la suite des évènements, du planning.

Monsieur Maxime KÖHLER (DGS) indique que la livraison est prévue en 2026. Il y a 11 mois d'étude et 13 mois de travaux.

Madame Isabelle JOUCAN demande s'il y a des subventions de prévues.

Madame Isabelle LAVASTRE répond que des subventions sont fléchées par le Département et la Région.

Vu les articles L2123 et R 2123-1 1° du code de la commande publique,

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité :**

VALIDE l'attribution d'un marché de maîtrise d'œuvre avec les PSE à l'entreprise Prefigures pour un montant total de 65 168 € HT,

AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

Le secrétaire de séance
Monsieur DUBOIS Jean-Luc



La 1ère vice-présidente
Madame Isabelle LAVASTRE



